

L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



www.corse-information.info

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 18 au 24 janvier 2013 - N° 6448 - 62^{ème} année

BILAN 2012

DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

***Les entreprises
de Haute-Corse
rattrapées par la crise***



***Vous avez des projets, des besoins ...
nous avons une solution à vous offrir !***

étiquettes adhésives



cartes plastiques

☎ 06 01 35 61 90

commercial@icn-mageco.fr

Vos idées, vos demandes de prix et de devis ...

La France pour tous, telle devrait être la volonté affichée et exprimée en acte par toutes celles et tous ceux qui, à l'égalitarisme, préfèrent l'équité et la justice !

Par toutes celles et tous ceux, aussi, qui ne souhaitent pas voir brader le plus solide fondement de la société qu'est la famille, patrimoine inscrit à l'inventaire universel de l'Humanité et qui s'articule autour de la mère et du père !

Il n'est nul besoin, pour l'affirmer, de se réclamer de telle philosophie ou de telle conviction religieuse !

Il ne s'agit pas non plus « d'enfumer » une proposition de loi avec des considérations visant la sexualité des uns et des autres, adultes. Mais de respecter un ordre social sur lequel l'humanité a fondé son organisation.

Certes, nul ne peut prétendre à la perfection « parfaite » d'un système de vie social. Pour autant, il ne convient pas de risquer une aventure au centre de laquelle se trouve l'enfant, en le réduisant « légalement » à un rôle d'objet, répondant à des critères que nul législateur n'est en mesure d'assurer qu'il s'impose pour faire évoluer notre société vers une plus grande plénitude.

Qui ne frémit en entendant Pierre Berge proclamer que « la location du ventre de la femme » pour la procréation est de la même nature que celle qui permet à l'ouvrier de « louer ses bras » !

Cette affirmation, à elle-seule, résume le fond du problème posé par une promesse de campagne électorale qui, si elle se concrétise en loi, non seulement divisera encore plus les Français, mais ouvrira des voies à des évolutions incontrôlées, susceptibles de transformer notre société en véritable jungle où la défense des intérêts particuliers deviendrait la règle !

Les centaines de milliers de manifestants qui le dimanche 13 janvier 2013 ont battu la pavé de Paris et d'ailleurs ne sont qu'une expression de l'exaspération des Français à constater le délitement des valeurs ciment de l'unité nationale, jetées en pâture à des appétits communautaristes, ne constituant - pas et de loin - la priorité de leurs préoccupations au quotidien.

La France pour tous doit être le débat à nourrir par tous les acteurs de la vie nationale pour une France de Justice par le triomphe de l'Équité, passant par le droit au travail avec la prospérité et la dignité qui doit en découler !

Et comment ne pas rappeler les propos fort judicieux tenus devant la représentation nationale, en 1998, par Mme Elisabeth Guigou, débat sur le PACS : « il n'est pas question, ni aujourd'hui ni demain, que deux personnes de même sexe puissent se marier ». Et d'affirmer par ailleurs, avec force : « Je le dis avec la plus grande fermeté : un enfant a besoin pour sa structuration d'avoir face à lui un modèle d'altérité sexuelle, un référent homme et un référent femme ».

Voilà, aussi, ce que réclame l'immense majorité du Peuple de France.

La France est en guerre au Mali, contre les terroristes, après s'être pratiquement désengagée de l'Afghanistan !

Déjà, un soldat français est tombé, aux premières heures de l'intervention militaire française !

L'union nationale est de rigueur quand notre armée intervient quelque part dans le monde.

Il faut souhaiter que le tribut humain à payer soit le moins lourd possible même si chaque vie donnée est toujours de trop, même si la cause défendue le commande.

Dans le cas de la situation du Mali, on peut considérer que l'enjeu est grave et d'importance. L'extrémisme fanatique tente de s'ancrer dans ce pays comme base stratégique pour frapper autour et plus loin, vers l'Europe et la France !

Mais attention l'histoire est têtue et se répète aussi ! En tirer les leçons devient une nécessité !

Et l'Afrique dans ses relations avec la France a écrit des pages à l'encre d'idéologies semeuses d'intentions louables aux conséquences, souvent qui se sont avérées tout autres, dans la réalité des faits.

Puisse l'histoire d'aujourd'hui ne pas ouvrir un nouveau chapitre de malentendus, et s'en tenir strictement à l'objectif affiché : « éradiquer l'extrémisme et son corollaire, le terrorisme ! »



Le dessin de la Semaine

À modu nostru

Da Roland Frias

U puntu nant'à a betunizazione

Hè esciutu l'astr'eri un studiu interessante nantu à a betunizazione di i litorali francesi. Publicati da u Ministeru di l'ecologia, i risultati mostranu chì stu fenomenu hè menu impurtante in Corsica ch'in l'altre parte di u territoriu.

Si dice ch'ind'è noi sò cunstrutte «solu 12 percentu di e coste», vale à dì duie volte di menu chì a media nazionale, stabilita à 23 percentu.

In cuntinente, unepochi di giornalisti anu messu in lume «l'azzioni di u FLNC chì averianu una lea cù sta sfarenza trà quì è quallà».

Frà e regione esempliare, si trova dinù, accantu à a Corsica, a Picardia, l'Alta-Normandia è u Languedoc-Roussillon. Di modu inversu, a Provenza-Alpi-Costa Azzurra ghjunghje in l'ultima pusizione di u classamentu. È quessa ùn hè veramente una sorpresa, cù un litorale betunizatu à 41 percentu, davanti à u Nordu è Passu di Calais, a Bassa-Normandia è i Paesi-di-a-Loire.

Dui fatti mintuvati da stu studiu sò preoccupanti assai. In prima, ghjè nantu à i litorali chì a pressione demografica è turistica si risente u più. Quessa si capisce bè, postu chì sò numerosi i francesi chì bramatu di campà vicinu à u mare. U cunstatu hè dimustrativu : dapoi vinti anni, hè cresciutu (trè volte di più) u numeru di cunstruzione d'alloghji à longu di u litorale. Ghjè u casu d'altronde in Aude, nantu à l'Isula di Noirmoutier, in u Golfu di u Morbihan o in a Penisula di u Cotentin.

Altru puntu di primura, quellu chì sti territorii, sottumessi à una pressione assai forte, sò abbastanza male protetti. Solu 15 percentu frà elli benefizieghjanu d'un statutu di riserva naturale, di foresta publica o appartenenu à u Cunservatoriu di u Litorale. Sò i soli di i quali pudemu pensà ch'elli sò preservati di modu durevule di pettu à l'urbanizazione.

Eppuru, parechji altri territorii ùn sò micca in stu casu. In i dui terzi di e cumune di u litorale metropolitane, e coste sò à tempu cunstrutte è assai male protette. Sò cuncernati per esempiu l'Alta-Normandia, a Britannia, u Languedoc-Roussillon è a Corsica.

Si nunda ùn hè fattu, ci vole dunque à teme ch'in i decenni venenu, sti litorali sianu tocchi anch'elli da l'urbanizazione.

Speremu puru chì a nostra isula tenessi u colpu, fendu ancu megliu chè oghje, in u rispettu di l'ambiente è di a terra...

ÉCONOMIE / PAR EVA MATTEI

Tribunal de Co

Augmentation des liquidations et c

Son président nous en avait déjà livré les principales tendances, en octobre dernier (voir le N°6432 de L'Informateur Corse nouvelle) en évoquant déjà, pour la Haute-Corse et ses entreprises, des «stratégies de limite de casse». Le bilan définitif du Tribunal de Commerce de Bastia pour l'année 2012, n'aura pas permis d'inverser la vapeur pour voir s'éloigner une machine infernale : celle de la crise.



Dominique Alzeari,
Procureur de la République

L'audience solennelle de rentrée du Tribunal de Commerce de Bastia s'est ouverte avec, comme il se doit, un hommage rendu à **Antoine Sollacaro** et **Jacques Nacer**, ainsi qu'à **Joseph Guglielmi**, qui, selon les mots de **Jean-Marc Cermolacce**, «restera dans nos mémoires comme un grand président». Après quoi, la parole devait être donnée, dans le droit fil d'un exercice à deux voix, au procureur de la République **Dominique Alzeari**. Les vœux de paix commerciale et de santé économique prononcés par le représentant du **Ministère Public** pour un

ressort qui, «il ne faut pas s'en cacher, connaît bel et bien une situation dégradée, même si les effets de la crise s'y constatent avec un décalage amorti», devaient précéder les chiffres-clés, dans toute leur sécheresse : 12% de liquidations en plus et 11% d'immatriculations en moins par rapport à 2011. De quoi se montrer plus que jamais vigilants. L'analyse des données quantitatives, même si elle s'applique à de petits nombres, ne peut que s'attarder sur cette conjugaison, comme le fait remarquer **Jean-Marc Cermolacce** : «La crise nous a

Le Tribunal de commerce de Bastia

Président : Jean-Marc Cermolacce

Vice-Président : Jean Guglielmacci

Présidents de chambre : Ours Ange-Pierre Grimaldi, Jean Guglielmacci, Ange-Louis Guidi, Roger Le Mao, Philippe Marchioni, Jean-Paul Poggioli

Juges : Jean-Baptiste Antonini, Xavier Calizi, Jacques De Zerbi, Marie-Angèle Fouquet née Mannerinin, Albert Fusella, Ours Ange-Pierre Grimaldi, Ange-Louis Guidi, Jean Guglielmacci, Roger Le Mao, Michel Leoni, Philippe Marchioni, Jean-Paul Poggioli, Pascal Trojani, Christian Ricomini

Greffiers : SCP Maîtres Nappi et Casanova

Commerce de Bastia

et chute des immatriculations en 2012



Rentrée solennelle du 14 janvier 2012 au Palais de Justice de Bastia

ratrapés. Ce que nous pressentions est avéré. La source d'argent public se tarit sous nos yeux. Il faut donc, tout à la fois, s'y habituer et réfléchir à de nouveaux modes de financement.» Si la saison touristique 2012 n'a, au final, pas été aussi catastrophique que prévu, et que les premiers indicateurs pour 2013 sont plutôt encourageants, l'économie locale demeure fragile, et ce n'est pas l'annonce d'une énième grève dans les transports maritimes qui sera de nature à rassurer les chefs d'entreprise ou à consolider leur activité. A cela s'ajoutent, comme le souligne encore le **Président du Tribunal de Commerce de Bastia**, les difficultés que connaissent actuellement d'une part le secteur automobile, et d'autre part le commerce de détail, déjà bien affaibli par l'e-commerce : «*Ce sont là des tendances lourdes qui ne sont pas prêtes de s'inverser. Le contexte est par ailleurs celui de nouvelles formes de dérégulation de notre économie, poursuit l'élu, avec la prolifération de mains d'œuvre étrangères flirtant avec le travail dissimulé et parfois organisées en véritables filières clandestines. Ce dumping social rend difficile la lutte contre le chômage tout en générant, via d'importants flux financiers, des opérations troubles. Enfin, le sentiment général d'inquiétude est encore aujourd'hui renforcé par la toute récente décision du Conseil Constitutionnel concernant les arrêtés Miot, un dispositif dérogatoire qui n'est pas une fin en soi, mais dont la prorogation est nécessaire.*» Bref, pour le chef de file de la juridiction, la sortie de crise, ce n'est pas pour demain. «*Il nous faudra fournir encore bien des efforts*», soutient celui-ci tout en faisant œuvre de mesure et de pédagogie : «*Pensons néanmoins à la Fable : les animaux étaient tous malades de la peste mais tous ne moururent pas*».



Jean-Marc Cermolacce,
Président du Tribunal

Pour la sauvegarde des entreprises dans le respect de la loi

Vanina Lepaul-Ercole, substitut du **Procureur de la République**, s'est associée à cette rentrée solennelle en saluant elle aussi le travail réalisé par la juridiction : «*C'est avec clairvoyance, écoute et humanité que ce tribunal s'attache à ménager à la fois la survie de l'entreprise, le maintien de l'emploi et le paiement des créanciers. Un tribunal qui sait faire la part des choses entre un débiteur de bonne foi, malchanceux, qui bénéficiera des dispositions de droit des entreprises en difficultés et un débiteur négligeant, défaillant, qui s'est soustrait à ses responsabilités, notamment comptables, tout en demandant de se placer sous la protection de la loi du 26 juillet 1985 dite de sauvegarde des entreprises*».



Le Substitut du Procureur
Vanina Lepaul-Ercole

Les chiffres de 2012

Affaires inscrites au rôle :
863 (contre 859 en 2011)

Affaires évacuées :
742 (contre 806 en 2011)

Injonctions de payer :
1137 (contre 1132 en 2011, soit +0,4%)

Ouvertures de procédures collectives :
134 (contre 117 en 2011, soit + 15%)

Clôtures de procédures collectives :
123 (contre 198 en 2011)

Liquidations prononcées : 100

Dépôts de bilan :
56 (contre 47 en 2011)

Plans de redressement accordés :
13 (contre 26 en 2011)

Nombre d'immatriculations :
1106 (contre 1256 en 2011, soit -12%)

Nombre de radiations :
660 (contre 627 en 2011)

Il l'a dit

«La réforme est une chose saine pour toute institution censée fonctionner comme un organisme vivant évoluant avec son temps. Mais pas sous l'impulsion des considérations idéologiques du moment.»

JEAN-MARC CERMOLACCE

Patrick Strzoda, Préfet de Corse

«Embrasser la Corse de l'enthousiasme et de la générosité»



La cérémonie des vœux aux personnalités, en Préfecture d'Ajaccio, le 10 janvier 2013, en présence notamment de Dominique Bucchini, Camille de Rocca Serra, Laurent Marcangeli, Paul Giacobbi et Simon Renucci

Rentrée chaleureuse, le 10 janvier dernier, pour les fonctionnaires de la Préfecture et des services de l'État, en présence du Préfet Patrick Strzoda pour la cérémonie des vœux 2013, avec, comme maître-mot, celui de «confiance».

les assemblées de nos collectivités où chacun peut librement exposer et défendre ses idées. Il progresse dans l'économie : chaque jour je travaille avec des chefs d'entreprise qui veulent développer leurs activités, produire davantage, malgré les obstacles et un contexte économique difficile. Il progresse aussi dans le secteur social : nombreux sont ceux qui oeuvrent pour une Corse plus solidaire, dans les associations, les syndicats...»

«Nous avons tout pour réussir»

N'en déplaise à tous les indicateurs de morosité, de crise économique, de précarité et de violence, dont «la Corse mesure chaque jour les conséquences», jusque dans «ce fléau de la grande criminalité qui sème un trouble profond dans la société», l'heure n'est pas, pour **Patrick Strzoda**, au repli sur soi et à la défiance. Sûr que «nous avons tout pour réussir dans ce monde qui est en train de se créer», le **Préfet de Corse** a donc entamé ce rendez-vous protocolaire par un rappel historique, aussi inattendu qu'emblématique : «Rappelons-nous que lorsque la Révolution française a proclamé les droits de l'Homme et a posé les jalons d'un État moderne, c'est ici, en Corse, qu'elle a notamment puisé son inspiration. Les concepts paolistes de «Gouvernement de la loi» et de «Bien public» ont servi à légitimer la supériorité de l'État sur les intérêts particuliers.» De l'implication des **Corses** dans le développement et le rayonnement de la **France** tout au long de l'**Histoire** jusqu'au **Prix Goncourt - Jérôme Ferrari** - qui a «mis la Corse à l'honneur dans la République des lettres», le **Préfet de Corse** a donc retissé les liens entre **Ile** et **Pouvoir**, pour, *in fine*, ne tirer que le meilleur de nous-mêmes : «La Corse a des atouts et les Corses ont de l'énergie pour affronter une réalité difficile. Cette réalité nous oblige à nous mobiliser collectivement pour un projet de développement qui donne du travail à tous, qui garantit l'accès au logement, à la santé, un projet qui diffuse le savoir, un projet qui permette de valoriser la culture, le patrimoine et l'identité de la Corse. Ce projet, je sais qu'il progresse, grâce à votre volonté, grâce à votre énergie. Il progresse dans

«Renonçons à la Corse de la défiance»

Un projet de développement, qui, selon les mots de l'intéressé, est aussi «celui de l'État et de tous ceux qui le servent ici en Corse» : «Celui de l'État régalien qui n'entend ne rien céder sur la lutte contre la grande criminalité, contre toutes les formes de violence, contre la drogue. Celui de l'État partenaire, qui continuera d'accompagner les collectivités et les entreprises dans leur développement. Celui de l'État solidaire, qui, aux côtés des collectivités, se mobilisera davantage pour préserver la cohésion sociale (c'est tout le sens de la politique de redressement engagée par le Gouvernement : redressement des finances publiques, redressement de la compétitivité, redressement de l'emploi...). Et celui de l'État républicain, qui sera attentif aux propositions qui seront faites par l'Assemblée de Corse sur tous les sujets qui concernent le devenir de la communauté insulaire. Si je devais formuler un vœu, ce serait que nous ayons, ensemble, la force de refuser une société de l'indifférence. Si je devais formuler un vœu, ce serait que la Corse retrouve en elle les sources de l'audace et de la fierté. Non pas repliée sur elle-même et enfermée dans ses contradictions, mais plus européanisée, plus méditerranéisée et plus mondialisée. Si je devais formuler un vœu, ce serait que tous ensemble, nous renoncions à la Corse de la défiance pour embrasser la Corse de la confiance, de l'enthousiasme, de la générosité. Cette Corse qui a tant donné à la France et au monde, et qui a encore tant à lui donner».

«L'Etat, ses hommes et ses femmes»

Soulignant que l'État, ce sont «d'abord des hommes et des femmes au service de nos compatriotes» et que «si la démocratie s'affirme comme le Gouvernement du peuple par le peuple, c'est par l'action des services publics qu'elle devient véritablement un Gouvernement pour le peuple», le **Préfet** a honoré par les mots un de ses «collègues» de travail : «Ce soir, je souhaite saluer le départ à la retraite d'un serviteur de l'État que vous connaissez tous : Paul Andreani. Pendant 37 ans (dont 34 ans à la Préfecture d'Ajaccio), Paul aura été l'interlocuteur et le conseiller des élus, de tous les élus. Depuis 1975, il aura été est au cœur des réformes institutionnelles qui ont marqué la région ainsi que des réformes administratives qui ont modifié l'organisation et le management de l'appareil d'État. Tout au long de sa carrière, il aura donné l'image d'un État rigoureux, impartial et objectif, grâce à un professionnalisme que tout le monde reconnaît, d'un État respectueux des personnes et des institutions, d'un État à visage humain, proche des préoccupations des élus et de nos concitoyens.»

Ajaccio : une politique toutes bêtes

Si elle cherche à caresser dans le sens du poil, c'est pour la bonne cause. La Ville d'Ajaccio vient tout juste de signer deux nouvelles conventions destinées à améliorer encore la cohabitation entre Ajacciens, qu'ils soient bipèdes ou quadrupèdes. A la clé, la prise en charge des soins prodigués aux animaux abandonnés et blessés divagant sur le territoire de la commune et la maîtrise des populations félines errantes vivant en groupe.



Simon Renucci, maire d'Ajaccio, avec le syndicat régional des vétérinaires d'exercice libéral, lors de la signature des 2 conventions.

De la protection animale à la santé publique

En 2011, afin de favoriser la cohabitation harmonieuse de l'homme et de l'animal, **Simon Renucci**, maire de la Ville d'**Ajaccio**, avait signé avec le **Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL)** la première convention sur ce qui est désigné comme «*la politique de l'animal dans la Ville*». Drôle de bête, diront certains. Mais pour la commune, rappelle son premier magistrat, l'objectif était avant tout «*d'engager une démarche de santé et de sécurité publiques dans un esprit de collaboration avec, certes les professionnels de santé, mais également les services déconcentrés de l'État et les Associations de Protection des Animaux (APA)*». Et le maire d'ajouter : «*Ce double objectif a été atteint avec un succès certain*».

Ce qui est désormais à l'ordre du jour, c'est une convention élaborée avec le **SNVEL** et la **Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)**. Elle a été signée par cinq des six cabinets vétérinaires de la commune tout en étant louée par les associations. Cette contractualisation concerne la prise en charge médicale des animaux domestiques ou sauvages apprivoisés et/ou tenus en captivité, de maître inconnu ou défaillant, retrouvés accidentés ou blessés par un particulier ou par un agent public, en état de divagation ou errant, sur la voie publique ou dans toute propriété sur le territoire de la commune. Elle définit les conditions et les modalités d'arrivée, de séjour et de sortie de l'animal blessé au sein des domiciles d'exercice professionnel des docteurs vétérinaires. Elle fixe les responsabilités des deux parties signataires tout en incluant les associations de protection animale. «*Bien que cette convention résulte, avant tout, de la sensibilité de la commune face à la souffrance physique des animaux errants ou abandonnés*, souligne **Simon Renucci**, *elle permet, en outre, de prévenir des risques de sécurité, salubrité et santé publiques créés par la présence des animaux dans l'espace public.*»

Campagne féline

C'est également dans cette optique de gestion, d'une part, des risques sanitaires et, d'autre part, de l'errance animale urbaine, que la convention pour la maîtrise des populations félines errantes vivant en groupe a également été approuvée par l'ensemble des

partenaires. Elle a été signée par la plupart des docteurs vétérinaires et par deux associations ajacciennes majeures ayant pour but la défense des animaux et, plus spécifiquement, la maîtrise des populations urbaines d'animaux domestiques. Cette deuxième contractualisation vise à prendre de nouvelles dispositions en instaurant des actions de limitation des populations félines, non identifiées ou sans propriétaire connu, errantes ou en état de divagation, vivant en groupe sur la commune d'**Ajaccio**. Elle consiste principalement en la mise en place de campagnes de capture en vue de faire subir un test sérologique, une stérilisation et une identification aux félinés sus-définis préalablement à leur remise sur site. «*Ces actions se dérouleront dans un espace/temps très ciblé et très court avec le concours de la municipalité, des acteurs associatifs et des docteurs vétérinaires*, annonce le **Maire d'Ajaccio**. *Les habitants des quartiers où se dérouleront ses campagnes seront informés en amont des modalités et des consignes via des affiches, des annonces dans la presse. Cette convention a été mise en place pour apporter une solution, d'une part, au bilan alarmant sur la situation des chats errants unanimement constaté par la collectivité, les associations de protection animale et les vétérinaires et, d'une autre part, à la triple nécessité de sécurité, salubrité et tranquillité publiques pour l'homme et pour l'animal.*»

Et ensuite ?

Le projet d'un «*pôle animalier*» à l'échelle du pays ajaccien regroupant, d'un côté, une fourrière animale et, de l'autre, un refuge géré par les associations de protection animale pour les animaux abandonnés ou errants de tout type est en cours d'étude par la ville. De même, la **Ville d'Ajaccio** met en place des programmes d'action pour encourager les propriétaires à un comportement citoyen, telles les campagnes pour promouvoir l'identification (désormais obligatoire) des animaux de compagnie, les systèmes de collectes de déjections canines (le **Jardin des Cannes** est équipé de 4 collecteurs)... La **Ville** souhaite également sensibiliser les enfants à travers des ateliers au bon comportement à tenir face à un animal de compagnie et mettre en place une charte éducative citoyenne de la santé publique et de lien social avec le concours du **SNVEL**. «*Ces deux conventions, impulsées par la Ville d'Ajaccio, assure son chef de file, et élaborées en étroite collaboration avec les associations, la profession vétérinaire et son syndicat, ne sont que les prémices d'une ambitieuse politique de l'animal en ville.*»

A SAVOIR

Le Restaurant L'Amirauté, à Ajaccio, va rouvrir ses portes le 6 février 2013, avec un nouveau menu.

La Salle Saint-Dominique, à Sartène, accueillera le mardi 5 février, de 19h à 21h, la première des cinq soirées prévues dans le cadre de «*Penser la foi pour mieux en rendre compte*» ouvertes aux croyants ainsi qu'aux personnes en recherche. Le thème de la première soirée sera : «*Au Centre de notre foi, la Personne de Jésus le Christ*».

Depuis le 17 janvier et cela jusqu'au 16 février inclus, a lieu le recensement 2013 de la population de **Linguizetta**. M. le maire demande à ses administrés de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

Pour Calvi-Balagne, la **Collecte des Encombrants** fonctionne sur rendez-vous. Il convient d'appeler le **06 32 06 09 58**, pour un enlèvement gratuit.

Recensement :

Avec un taux de croissance annuel de 1,3%, la **Corse** se place en tête des régions françaises. C'est ce que révèlent les chiffres du dernier recensement qui, d'après l'**INSEE** établit la population insulaire à 309693 habitants !

D'ICI ET D'AILLEURS

PIANA : Le lundi 21 janvier, à 16h, à la **Mairie**, se tiendra une réunion d'information, organisée par la municipalité, susceptible de relancer la **Société de chasse**, actuellement en sommeil. Cette réunion se déroulera en présence de **Mr Ettori**, Président de la **Fédération des Chasseurs de la Corse du Sud**.

AJACCIO : L'école de danse que dirige **Sylvie Mehdi**, accueille tous les jours, à partir de 17h, celles et ceux qui sont intéressés par cette pratique, au sein du **Bastringue Danse**. Renseignements et inscriptions au **04 95 20 21 01** ou sur www.sylvie-medhi.com

Le samedi 26 janvier au **Bar Le Triana**, se déroulera, à partir de 19h, un concours de belote contrée, au profit de l'**Association Anthony**. **Frais d'inscriptions** : 20€ par équipe. **Tél : 06 22 22 83 97**

PIETROSELLA : C'est à la **Mairie**, que les retraités de la **Commune**, se retrouveront ce dimanche 20 janvier, à partir de 15h, pour la **galette des Rois**. **Contact : 04 95 53 50 50**.

PIETRANERA : célébration de la fête de **Sainte Dévote, Patronne de la Paroisse et de la Corse** le dimanche 27 janvier **10h30** : messe solennelle avec la participation des chorales de **Figarella, Miomo, Ville Di Petrabugno** et **Pietranera**. **15h** : Procession suivie du salut au **Saint Sacrement**

PROPRIANO : une nouvelle Brasserie a ouvert ses portes au **Centre Commercial Casino** au quartier **Vigna Mayo**, sous l'enseigne «*Le Café Gourmand*», par **Virgile Cavalli**. Cet établissement est ouvert tous les jours entre 8h30 et 19h.

CALENZANA : le samedi 26 janvier, à 10h30, au préau, se tiendra l'Assemblée Générale statutaire de l'**Association ALSH Pieve d'Olmia e di Pino**, centre aéré.

BASTIA / PAR M.V.

Les vœux du Président Castelli aux agents du Département

Le mardi 15 janvier, les agents du **Conseil général de la Haute-Corse** ont été conviés par leur **Président** et l'ensemble des **Conseillers généraux** pour la traditionnelle cérémonie des échanges de vœux. Après les quelques mots improvisés de **Joseph Castelli** qui a tenu à donner à ces retrouvailles un caractère familial, tous les invités ont pu échanger de chaudes accolades et des formules consacrées, en version bilingue s'il vous plaît.

Une occasion qui se révèle d'autant plus importante pour ces agents dispersés sur la **Haute-Corse** que ceux-ci n'ont pas très souvent l'occasion de se rencontrer ou de parler aux conseillers généraux. D'où, la promesse que leur a fait le **Président** pour cette nouvelle année : leur réserver du temps et leur rendre visite sur leurs territoires respectifs. En référence à l'événement sportif de 2013, la conclusion en forme d'hommage au personnel départemental fut celle-ci : «*Il n'y a pas d'échappée réussie sans un peloton soudé... Vous êtes ce peloton et je sais, avec tous mes collègues, pouvoir compter sur vous, au bénéfice de notre collectivité et de tous les habitants de notre département*».



Appel

Devenez formateur en Non-Violence

Dans la lignée des actions menées dans le cadre de son programme «*Diventemu artigianu di a Nò-Violenza*», l'**AFC-UMANI** lance un appel aux citoyens désireux d'entamer une formation de «*Formateur en Non-Violence*». Elle propose plusieurs stages de formation qui permettront à chacun de développer les outils et techniques nécessaires. Ainsi une formation de base intitulée «*Faire face aux conflits*» est proposée via deux sessions qui se tiendront les 8-9-10 février 2013 et 1-2-3 mars 2013 en **Corse**, en un lieu restant à définir. Une formation professionnalisante de formateur à la **Régulation Non-Violente** des conflits est également programmée entre mai 2013 et janvier 2014 en **Corse**, à raison de 4 fois 4 jours, en un lieu restant lui aussi à définir. Ces formations s'adressent à des candidats particulièrement motivés. Les lettres de motivation sont à envoyer par mail à afc@afcumani.org ou par courrier à **AFC UMANI - BP 55 - 20416 Ville di Petrabugno**. Pour toute question, le contact téléphonique est le **04 95 55 16 16** (Sarah Stella).

ÉCHOS POLITIQUES

Pour le PS, lors de la dernière réunion qui s'est tenue au siège de la **Fédération de Haute-Corse** : «*Seule une réforme constitutionnelle peut dorénavant placer la Corse sur la voie de la paix et du développement*».

La Secrétaire Fédérale, **Emmanuelle de Gentili**, a tenu, en préalable, à réaffirmer le soutien du **PS** au **Président Paul Giacobbi** dans «*sa démarche ainsi que pour les travaux de l'Assemblée sur un statut fiscal dérogatoire pour la Corse* »

Laurent Marcangeli, député d'**Ajaccio**, dans **Cunstrastu** sur **FR3 Corse**, s'est exprimé sur un certain nombre de sujets. Il a notamment préconisé une forte mobilisation de toutes les forces vives pour défendre les intérêts de la **Corse**, en dépassant les clivages droite-gauche ou nationalistes.

Il souhaite aussi se donner «*le temps de réfléchir, de consulter avant de prendre une décision* » quant aux **municipales à venir**.

Des Assises en marche

La concertation menée dans le cadre des premières Assises de l'Emploi et de la Formation de Corse, portées par la Région, continue son petit bonhomme de chemin en vue d'une restitution en février prochain à Bastia.

Sous l'impulsion des élus, la **Collectivité Territoriale de Corse** est garante de la concertation servant les **Assises de l'emploi et de la formation en Corse** qui ont été lancées à Ajaccio le 22 octobre 2012 et constituent une démarche originale et inédite. Cette initiative a été prise dans l'objectif d'améliorer la connaissance et l'accès aux dispositifs existants en matière d'emploi et de formation et de faire émerger des propositions innovantes pour répondre aux problématiques posées. «*La conjoncture économique et sociale, en Europe comme en France, appelle à une mobilisation renforcée des pouvoirs publics, souligne le conseiller exécutif Jean Zuccarelli sur le site interactif des Assises. La Corse n'est pas épargnée par ce contexte, et fait de l'emploi et de la formation deux priorités essentielles au cœur des politiques insulaires. La Collectivité Territoriale de Corse et l'État, aux côtés de nombreux opérateurs de l'emploi et de la formation, sont déjà très actifs dans la mise en œuvre de dispositifs opérationnels. Ensemble, nous souhaitons, aujourd'hui, donner un nouvel élan à l'action menée par tous les acteurs publics et privés, en invitant le plus grand nombre à être partie prenante de ces Assises.*» Une action collective qui est censée venir enrichir les prochaines réflexions



Jean Zuccarelli, Conseiller exécutif de Corse, Président de l'ADEC et du GIP Corse Compétences, aux côtés notamment d'Hervé Belmont, Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, Commissaire au redressement productif

politiques conjointes de la **Collectivité Territoriale de Corse**, de l'État et des partenaires socioéconomiques. Les Prochains ateliers sont fixés au lundi 21 janvier 2013 à l'**Université de Corse (campus Mariani)** à Corte de 14h30 à 17h30 autour du thème «*Quelle adéquation entre emplois et formations pour les jeunes diplômés ?*» ; et le mercredi 23 janvier à la mairie de **Calvi**, de 16h30 à 19h30, autour du thème «*Le tourisme : quelle adaptation des ressources au développement économique ?*»

A noter

Appel à projets pour la «Simana di a lingua corsa»

Du 1^{er} au 10 juin 2013, la **Collectivité territoriale de Corse** organise «*a Simana di a lingua corsa*» autour d'un slogan : «*La langue est vivante, c'est à nous de la parler !*». Dans cette perspective, elle lance un appel à projets et annonce que, pour tous ceux qui s'engagent pour la langue corse et sa promotion ou qui proposent des activités aux enfants ou aux adultes, elle mettra en place un dispositif de soutien et d'accompagnement. Associations, institutions, collectivités ou personnes morales, l'ensemble des acteurs est concerné. Les projets, eux, peuvent être liés à des jeux, des concours, des activités sportives, au chant, à la danse, à la musique ou au cinéma. Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site de la CTC : www.corse.fr. L'appel à projets sera clôturé le 1^{er} mars.

AU COMPTEUR CETTE SEMAINE

4,4 millions d'€ :

c'est le montant des travaux de transfert des eaux usées de **Sartène** dans le cadre du raccordement à la station d'épuration de **Capu Lauruso** de **Propriano**. Des travaux subventionnés par l'**Agence de l'Eau** à hauteur d'un peu plus de 600 000



€, par la **CTC** et le **Département 2B** à hauteur respectivement d'un peu plus d'1 million d'€, et par une dotation quinquennale de la **CTC** d'un peu plus de 570 000 €.

3,5 millions d'€ :

c'est ce que vont coûter, grossomodo, les travaux de sécurisation et de **réfection complète de la traversée** de **Cauro** financés principalement par la **Région** et devant débiter avant la fin de ce mois de janvier pour une durée minimum d'un an et demi.

3 millions d'€ :

c'est le prix du chantier de rénovation des bâtiments de la **faculté des lettres** de **Corte** qui devrait s'ouvrir en avril prochain.

1,4 million d'€ :

c'est le coût de l'opération engagée pour l'aménagement d'une seconde alimentation en eau à **Corte** censée suppléer la prise d'eau installée dans la **Restonica**. La régie communale, la **Collectivité Territoriale de Corse** et le **Conseil Général de Haute-Corse**, ainsi que l'**agence de l'eau Rhône, Méditerranée et Corse** financent l'installation de ce nouveau système sur la RN 200 comprenant 8 forages et une canalisation de 3500 mètres devant ramener l'eau des forages vers la ville.

520 000 € :

c'est le montant total de la taxe de séjour qu'a perçue la commune de **Porto-Vecchio** en 2012. C'est plus qu'en 2011 (470 000 €) mais loin du million d'€ que la municipalité avait, à l'origine, prévu d'encaisser. D'où la décision de revenir à une perception au forfait.

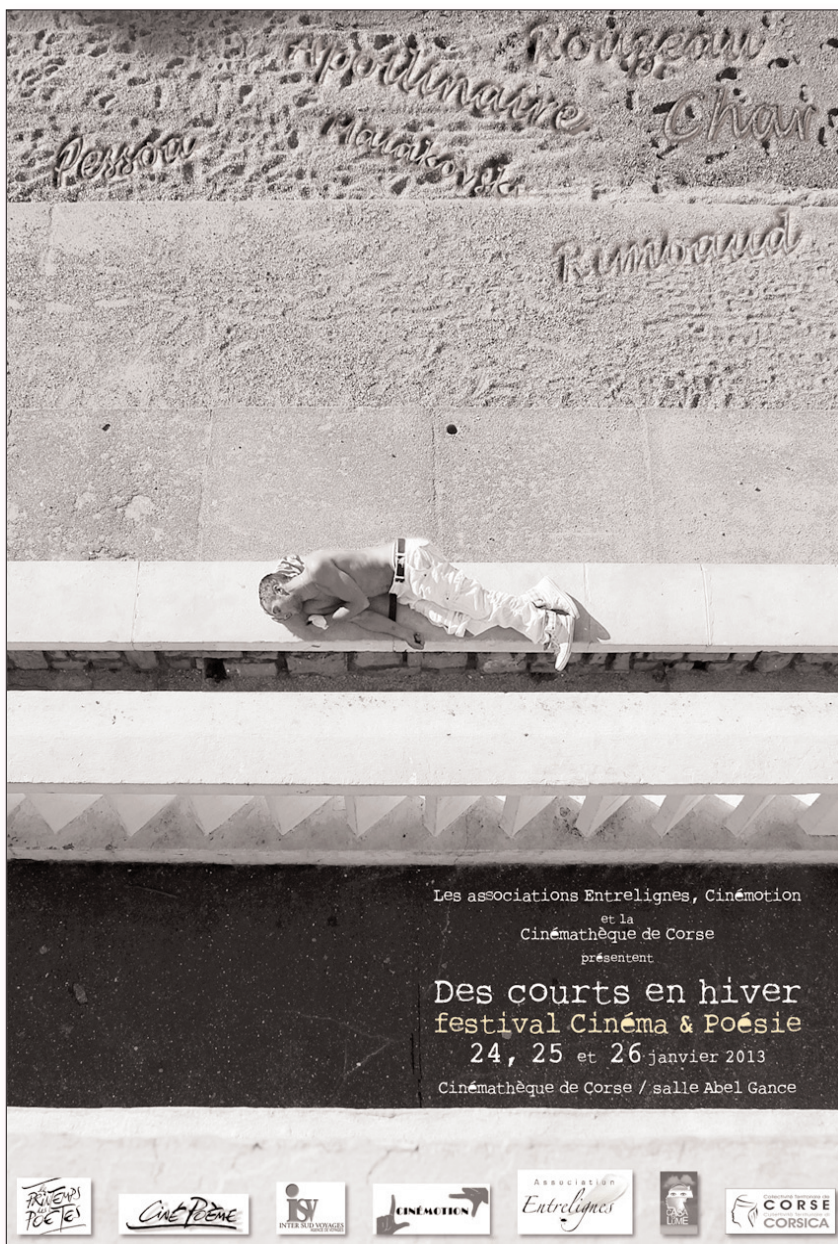
350 000 € :

c'est le montant de la rénovation du restaurant pédagogique de l'**AFPA Yolanda**, à **Ajaccio**, qui vient tout juste de rouvrir ses portes. Ces travaux ont été financés par l'**État** et la **Région** dans le cadre du contrat de plan 2007-2013. La salle de restauration est ainsi passée de 40 à 80 places.

388 000 € :

c'est l'estimation chiffrée du projet de réhabilitation porté par **Bonifacio** pour le **bastion de l'Etendard**, pièce maîtresse du patrimoine médiéval de la ville qui va bénéficier de travaux destinés à sa sécurisation et à sa valorisation. L'**Europe**, via le **Groupe d'Action Locale Sud Corse**, la **Collectivité Territoriale de Corse** et la **commune** sont parties prenantes de ce projet qu'elles cofinanceront.

Zoom sur les temps f



Fin janvier, la cinémathèque organise un événement inédit : le festival «*Des courts en hiver*». Ce sera la première édition d'une manifestation originale basée sur le mariage du cinéma et de la poésie. C'est en découvrant un festival analogue sur le continent que l'équipe de la cinémathèque a voulu créer son propre événement : «*C'est en découvrant par hasard l'existence du Ciné-Poème que nous nous sommes résolus à tenter, nous aussi, de faire découvrir la poésie à travers le court métrage. Un grand merci à Jackie Chérin, président du théâtre Paul Eluard de Bezons, de nous avoir permis de puiser en partie dans la programmation de son CinéPoème pour faire, à Porto-Vecchio, une expérience enrichissante et médicalement sans danger pour le spectateur : donner à voir ce qui se lit d'habitude. Qu'elle soit entendue ou simplement contenue dans l'acte d'écrire, qu'elle soit illustrée dans le mouvement de l'image, qu'elle soit un instrument de séduction du langage, la poésie s'est nichée dans les films que vous allez découvrir.*»

En 2013, il va s'en passer des choses à Porto Vecchio. Le «Tour de France» va y fêter ses 100 ans... Et la «petite reine» va jouer les stars sur grand écran ! Mais pas d'inquiétude ! La programmation de Casa di Lume est à la hauteur des enjeux de 2013 : de la poésie en images, des grands classiques du 7^{ème} Art et des pépites à redécouvrir... Il y en aura pour tous les goûts à la cinémathèque ! Zoom sur les moments forts de ce début d'année.

Cette année, la **Cinémathèque itinérante** repart sur les routes à la rencontre du public insulaire, avec dans ses bagages un catalogue enrichi d'une dizaine de films. Le 13 février, le public est invité à venir découvrir l'un des nouveaux films de ce catalogue, **Jusqu'au bout du monde** de **François Villiers** avec **Pierre Mondy** et le petit **Marietto**. L'histoire est celle d'un brave ouvrier du continent qui vient chercher en **Corse** le fils d'une ancienne maîtresse. La mère vient de mourir, l'enfant est âgé de neuf ans. **Pierre** et **Pietro** ne se connaissent pas. **Pierre** espère trouver l'endroit rêvé pour accueillir ce fils et poursuivre seul son chemin. Sur les routes de **Corse** des liens se tissent entre l'homme et l'enfant.



Le film révèle des scènes de vie agropastorale : l'exploitation des forêts, la fabrication du brocciu, un habitat traditionnel en pierres, des paysages de forêt et maquis, de montagne et de côtes... Les lieux de tournage : la **Castagniccia**, **Bastia**, **Bonifacio**, **Porto-Vecchio** et **Patrimonio** dans les années 60. A voir absolument !

Le lendemain, le 14 février, il ne faut pas manquer la diffusion de **Capitaine Conan** de **Bertrand Tavernier**. Ce film de 1996 (avec **Samuel Le Bihan** et **Philippe Torreton**) est adapté du roman éponyme de **Roger Vercelet**, prix **Goncourt 1934**. En 1918, les troupes françaises engagées dans les **Balkans** livrent leurs dernières batailles contre les **Bulgares**. Le lieutenant **Conan**, mercier dans le civil, parcourt les avant-postes occupés par les disciplinaires de son corps-franc, exhortant ses hommes à ne faire aucun quartier. A l'heure du combat, les tranchées ennemies sont ainsi nettoyées sans



orts de Casa di Lume

pitité ni état d'âme. L'**Armistice** signé, chacun croit à une démobilisation rapide. Or, il n'en est rien pour l'**armée d'Orient** qu'on achemine en **Roumanie** pour la consigner à **Bucarest**, la hiérarchie y reprenant aussitôt ses droits. Promu capitaine, **Conan** retrouve là son ami, le lieutenant **Norbert**.

Le samedi 16 février, soirée spéciale **Bernard Queysanne**. L'artiste, à la fois écrivain et cinéaste sera présent pour la diffusion de deux de ses films **Le diable au cœur** et **Un homme qui dort**. Le film **Un homme qui dort** est né d'un pari fou : pas de vedette connue au géné-



rique, deux réalisateurs quasi inconnus, film tourné en noir et blanc, entièrement en voix off, et un pari de mise en scène reposant sur la rigueur et l'esthétique. Le résultat est fascinant. Le texte de **Perec** admirable, est superbement dit par **Ludmila Mikaël**. A ne pas rater !

Porto-Vecchio

Le grand retour de Teatru Mascone

Le jeudi 31 janvier et le vendredi 1^{er} février à partir de 21h, à la **Centre culturel de Porto-Vecchio** propose deux soirées sous le signe du rire et de la détente avec **Nicou Maraninchi**, dit **Teatru Mascone**, qui, après deux années d'absence, nous revient dans un stand-up comedy inspiré d'un vécu très proche. Véritable phénomène officiant depuis plus de 30 ans dans l'île, l'humoriste originaire de **Calenzana**, qui sait jouer comme nul autre avec la langue corse, puise son inspiration dans l'actualité, la politique et le décalage entre vie rurale ancestrale et monde moderne. Son spectacle, intitulé **«L'âge du Toc»** est à découvrir au tarif de 20€ (tarif jeune : 15€).

A noter : la billetterie du **Centre Culturel** est ouverte le lundi de 9H à 12H et de 14H à 19H, du mardi au vendredi de 8H30 à 19H, et le samedi de 8H30 à 13H et de 14H à 21H. **Tél : 04 95 70 99 95 / 04 95 72 18 18.**



Tout le programme en un coup d'œil

Janvier

Mardi 22 :

Sang et lumières.

G. Rouquier, R. Suay. 1958. 2h06.

Du jeudi 24 au Samedi 26 :

Festival Des courts en hiver,

Festival Poésie & Cinéma

en présence de **Jacques Bonnaffé** et **Jean-Pierre Siméon**.

Mardi 29 :

Oublier Palerme

de **Francesco Rosi** 1990. 1h40.

Mercredi 30 :

La mouche de **David Cronenberg** (1986) présenté par **Philippe Ortolé**.

Jeudi 31 :

La loi de **Jules Dassin** (1958).

Février

Mardi 5 :

Le roi des aulnes

de **Volker Schlöndorff** (1996).

Jeudi 7 :

La vie devant soi

de **Moshé Mizrahi** (1977).

Mardi 12 :

Week-end à Zuydcoote

de **Henri Verneuil** (1964).

Mercredi 13 :

Jusqu'au bout du monde

de **François Villiers** (1962).

Jeudi 14 :

Capitaine Conan

de **Bertrand Tavernier** (1996).

Samedi 16 :

Soirée «**Bernard Queysanne**»

Le diable au cœur

de **Bernard Queysanne** (1976) suivi de

Un homme qui dort de **B. Queysanne, G.**

Perec (1974) en présence

de **Bernard Queysanne**.

Jeudi 21 :

Pee-Wee's big adventure

de **Tim Burton** (1987).

Mardi 26 :

Les noces barbares

de **Marion Hansel** (1987).

Jeudi 28 :

La lettre de **William Wyler** (1947).

Vagabondage

Par Toussaint Lenziani

Je ne vous parlerai pas de bilan mais de souvenirs de voyages et de pays qui m'ont plu, à des degrés divers, en me disant que tous m'ont apporté quelque chose et, sans aucun doute, m'ont enrichi.

Certes, l'Italie toute proche de notre île, et surtout de Bastia, à une encablure de la Toscane.

Livourne et sa statue di «Mori Incatinati», sa fameuse place «Cavour». Mais aussi Florence et son «Ponte Vecchio», ses musées avec les chefs-d'œuvre de Michelange...

L'Italie et l'unique Venezia, son carnaval sur le grand canal...

De l'Italie à la Grèce il n'y a qu'un pas sur l'Adriatique, et Dieu que j'adore cette Grèce, son Acropole, ses îles où le blanc de l'homme (la chaux pour toute peinture) le dispute au bleu de la mer : Thalassa...

La Turquie n'est pas très loin et la mer de Marmara vous amènera en Asie mais la Méditerranée sera quand même reine et souvent je me dis : «Je suis méditerranéen».

Tragulinu dans l'âme, j'ai franchi d'autres frontières et «aux States», New-York m'a séduit par sa liberté urbaine et ses gratteciel ! J'avoue avoir essuyé une larme devant la statue de la Liberté.

En Allemagne, si j'ai eu très froid du côté de Hanovre (le nord), j'ai aimé ce petit bijou de Baden-Baden où j'ai rencontré beaucoup de Corses. Il faut dire qu'après la fin de la guerre il y avait quelque 20000 militaires en occupation.

En Suède, avec des amis ajacciens, nous avons vu une statue au nom «presque ajaccien» : Antonio Federicci (et c'est vrai)

A Londres, je n'ai pas aimé la «Station Trafalgar» ni «Waterloo» et vous savez pourquoi. Et si, en Espagne, j'ai marché sur les traces de Salvador Dali dans les ruelles de Cadaquès et vu le stade Bernabeu du Real, je n'ai, hélas, pas vu un match à Barcelone avec Johan Cruyff, mais j'essaierai un jour d'aller voir Messi.

En Afrique du Nord où il y avait tant de Corses, je suis allé en classe à Midelt (près de Meknès). J'ai aimé Marrakech et sa palmeraie, la Tunisie et son Sidi Bousaid, Oran en Algérie où vivait mon parrain, corse bien sûr...

L'Egypte et surtout Abou-Simbel sans oublier Louxor, Philae où passèrent Napoléon et ses hussards...
Un beau voyage, non ?

Comme un Messi !

Privilège (hélas) de l'âge, je pense avoir vu les meilleurs joueurs du monde... Dans ma prime jeunesse, étant écolier à Marseille, grâce à Paul Patrone, que mon père avait «formé» au Red-Star Bastiais dont le siège était au «Raymond Bar», place «di a gabella»

(aujourd'hui disparue), devenue arrière de l'OM et qui m'emmenait par la main au stade Vélodrome, j'ai vu jouer Ben Barek, «la perle noire» qui nous arrivait du Maroc...

Plus tard, j'ai vu Pelé dont «Dumè» Colonna me parla après la Coupe de Monde en 1958 en Suède. J'ai vu Raymond Kopa dont l'ami Colonna disait : «tous les jours il invente un drible»

J'ai vu Cruyff, Djazic, Zidane, Van Basten, Di Stefano, Mathews, Platini, Beckenbauer. Mais lorsque j'ai vu Maradonna je me suis dit que personne au monde ne pourrait jamais l'égaliser. J'en éprouvai une certaine fierté car, à Calvi, chez l'ami «Titi» Emmanuelli, le président de Naples, Corrado Ferlaino, m'avait dit : «Je vais vous donner un scoop : je viens d'avoir l'accord de Maradonna. Vous pouvez l'écrire. L'année prochaine, il jouera sous le Vésuve».

Je me dépêchai de l'écrire en soulignant que je considérais que Naples avait décroché le gros lot. Je ne me trompais pas.

Dans la foulée, il leur apporta le fameux scudetto (Champion d'Italie), Coupe d'Europe (UEFA)

J'ai vu tout ça. Mais je ne savais pas que je n'avais encore rien vu ! Car depuis que j'ai vu jouer Messi : 4 ballons d'or !

O figlioli, chi meraviglia ! Je pense sincèrement et ce, malgré une pointe de jalousie de Pelé, qu'on n'a jamais vu un tel phénomène. Ce garçon ne dispute pas un match, il s'amuse comme lorsque nous jouions dans la rue et «in Purto»

Il marque un but lorsqu'il en a envie, lorsqu'il le décide ; certes Iniesta et Ronaldo sont des grands footballeurs mais le «petit», comme on l'appelle, est d'un autre tonneau. Il ne drible pas. Il efface les joueurs comme s'il avait une gomme au bout de la chaussure. Et il n'a que 25 ans !

Quelle chance nous avons de pouvoir le voir encore quelques années par la magie de la télé !

4 ballons d'or, vous dites ? Qui sait, il y en a peut-être encore sous la chaussure !

Toussaint LENZIANI



CLAUDIUS RESTAURANT PIZZERIA - POISSONS



BANQUET - REPAS D'AFFAIRES - LUNCH - RECEPTION

PORT TOGA - BASTIA - TÉL : 04 95 31 73 54

OUVERT APRÈS LES MATCHS DE FOOTBALL !

Natations

Elisa Ferraguti qualifiée pour les N2

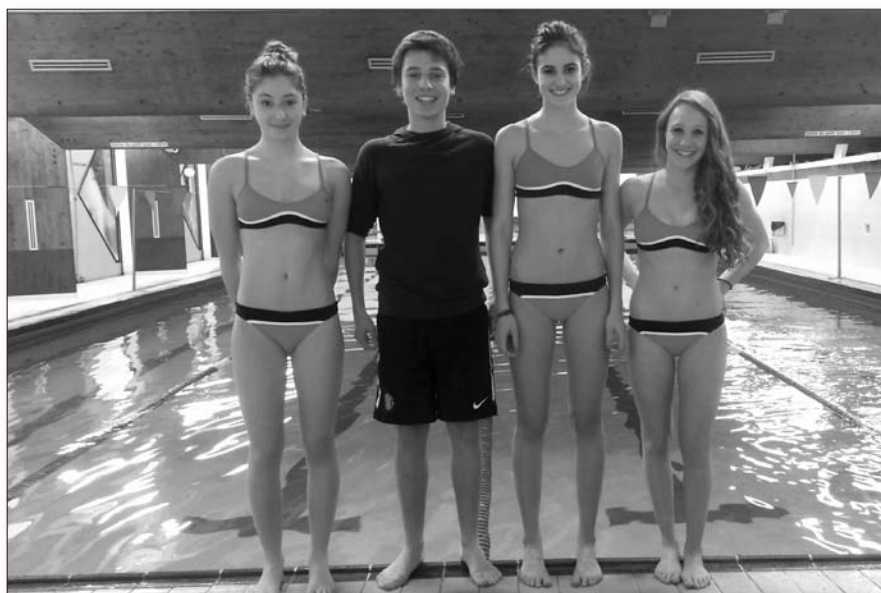
Du vendredi 21 au dimanche 23 décembre, les nageurs de l'**Asptt Bastia Natation** se trouvaient à **Montpellier** pour participer aux **championnats inter-régionaux**.

Quatre nageurs du club avaient réussi au préalable les temps requis pour participer à cette compétition.

Ainsi, **Elisa Ferraguti**, **Laura Di Meglio**, **Coline Ansart** et **Hugo Guidicelli** se trouvèrent sur place dans l'optique de réaliser les marques qualificatives pour l'échelon supérieur : les **championnats de France nationale 2**. **Elisa Ferraguti** améliore nombre de ses temps, notamment sur 50 brasse et 200 brasse, où elle signe les temps surprenants de **35,96 sec** et de **2 min 49 sec**, améliorant au passage ses précédentes marques régionales et se rapprochant ainsi des meilleurs temps de sa catégorie sur ces deux nages. Elle se qualifie donc pour les nationales 2.

Laura Di Meglio améliore sur 50 dos et 200 nl en signant des temps de **2'22'15** et de **34'34**. **Hugo Guidicelli** améliore lui aussi son temps sur 50 brasse avec un temps de **35'83**.

A noter également que plus tôt dans le mois les benjamins du club, **Guillaume Guth** et **Fanny Lassalle-Blanc**, s'étaient illustrés aux championnats régionaux en améliorant les records respectivement du 50 papillon en **32'59** et du 1500 nl en **22 min**. **L'Asptt** nage sur la vague de la progression...



Les nageurs de l'ASPTT BASTIA. Elisa, Hugo, Coline et Laura.png

Athlétisme

Cross du C.O.Porticcio

Dimanche neigeux, à Vizzavona, et pluvieux en Ajaccio et à Porticcio. Mais le site de La Veta apprêté par le C.O.Porticcio a accueilli la foule des athlètes, sans jamais se mettre au diapason de la météo. La bonne humeur était de même au rendez-vous.

Le site, côté montagne, de la **CCAS**, a permis aux athlètes d'évoluer sur un parcours somptueux autant que sélectif à souhait. Dans ce contexte, les dix-huit athlètes de l'**A.J.Bastia** qui avaient fait le déplacement n'ont pas démerité.



Résultats

Cross-Séniors :

1^{er} **Brahim Nassi** ; 5^e **Sylvain Masson** ;
6^e **Rachid Bartal** ; 13^e **Elvis Quaranta**.

Au scratch, la victoire est revenue comme l'année dernière à l'Espoir **Jawad Jefjafi**.
Par Equipe l'**A.J.B** l'a emporté avec 26 pts.

Juniors :

3^e **Yassir El Hazzat**,
la victoire étant revenue à **Majid Arbib** (CAB)

Cadets :

3^e **Samir El Yaagoubi** ; 5^e **Ange-Pierre Tolaini**

Minimes :

2^e **Abdel Bouzakri** ; 3^e **Abdessamad Imtina-**
ne ; 4^e **Anas Zaid** ; 9^e **Samir Arbib**
Par Equipe, l'**A.J.B** l'emporte avec 18 pts.

Benjamins :

1^{er} **Momo Bouzakri** ; 2^e **Théo Guidicelli**.

Poussins :

1^{er} **Romain Toth**

Eveil Athlétic :

1^{er} **Anthony Coupe** devant **Florent Beau**,
Mathis Haccart prenant la 23^e place.

Poussines :

12^e **Dihane Zaid**.

Un beau tir groupé pour les **Rouges et Verts**.

A Settimana Corsa[©]

4^{ème} semaine de l'année

du 18 au 24 janvier 2013

Les fêtes : le 18, Prisca - le 19, Marius - le 20, Sébastien, Fabien - le 21, Agnès, Inès - le 22, Vincent - le 23, Barnard - le 24, François de Sales.

Un an déjà

Le 19 janvier, Kodak, inventeur de la pellicule photographique moderne, dépose le bilan aux Etats-Unis.

Le 20 janvier, la présidente du Front National français, Marine Le Pen, signifie la fin de la convention liant son parti depuis avril 2011 avec le FN belge.

Le 22 janvier, la femme du ministre français de l'Education nationale, Luc Chatel, se suicide à son domicile.

Le 22 janvier, au Nigeria, des attaques visant des Chrétiens du nord du pays font au moins 178 morts.

Le 23 janvier, les pays de l'Union européenne imposent un embargo pétrolier à l'Iran et sanctionnent sa banque centrale pour assécher le financement de son programme nucléaire.

Le 25 janvier, des dizaines de milliers d'Egyptiens se rassemblent place Tahrir, au Caire, pour célébrer le premier anniversaire du déclenchement de la révolution.

L'esprit du monde

Rien ne lie tant les cœurs que la douceur de pleurer ensemble.

Jean-Jacques Rousseau

Le truc de la semaine

Quand vous servez le café à vos hôtes, pensez à préchauffer les tasses afin que le

liquide reste à bonne température. Passez-les une minute au four à micro-ondes, remplies d'eau claire.

Les tablettes de l'Histoire

Le 20 janvier 1942, les hauts responsables nazis se réunissent à Wannsee sous la présidence de Heydrich pour discuter de "la solution finale de la question juive".

Le 21 janvier 1911, départ du premier rallye automobile de Monte-Carlo.

Le 23 janvier 1983, le joueur de tennis suédois Bjorn Borg annonce qu'il abandonne définitivement la compétition.

Le 24 janvier 1965, décès de Winston Churchill à l'âge de 90 ans.

Le 25 janvier 1961, sortie du dessin animé de Walt Disney "Les 101 dalmatiens".

Petits conseils pratiques

Cuir clair

Rien de pire que des taches d'eau sur des chaussures en cuir clair. Pour y remédier, enduisez vos chaussures de vaseline et laissez agir quelques heures. Essayez à l'aide d'un chiffon doux et terminez l'opération en cirant les chaussures avec votre cirage habituel.

Préparer un déménagement

Pour gagner un temps précieux, lors d'un déménagement, réalisez un plan de votre future habitation, puis, à l'échelle, reproduisez vos meubles sur des petits morceaux de carton. Déterminez l'implantation de ceux-ci sur le plan, de façon à éviter les déplacements inutiles le jour de l'aménagement.

Poids et habillement

S'habiller pose parfois problème lorsqu'on accuse un excès de poids. Pour harmoniser votre silhouette, portez plutôt des jupes au-dessus du genou ou des pantalons, et toujours un vêtement haut par-dessus la jupe ou le pantalon. Evitez de porter une ceinture. Choisissez des vestes courtes pour vous couvrir lorsque vous sortez.

Tulipes

Les tulipes sont des fleurs fragiles une fois coupées. Votre bouquet résistera plus longtemps si vous mettez peu d'eau dans le vase, et si vous ajoutez à celle-ci quelques pièces de monnaie en laiton.

Gant de toilette

Le gant de toilette est un véritable nid à microbes. Pensez donc à le changer après chaque utilisation, et également à rincer votre savon après chaque usage.

ABONNEZ-VOUS !



Raison sociale : _____

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

1 an 42 Euros 1 mois gratuit !

Informateur Corse Nouvelle (Service abonnement) - 1 rue Miot 20200 Bastia

04 95 32 04 40 - Fax : 04 95 32 02 38 - E-mail : abo@icn-presse.fr

Informateur • CORSE NOUVELLE

DIRECTION - ADMINISTRATION

Tél. : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

DIRECTEUR DE LA REDACTION : Pierre BARTOLI

Téléphone : 04 95 32 89 98

RÉDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90

E-mail : redaction@informateurcorse.com

1, rue Miot - 20200 BASTIA

ANNONCES LÉGALES : Tél. 04 95 32 89 92

Télécopie : 04 95 32 02 38

E-mail : al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral, pour la Corse-du-Sud et pour la Haute-Corse : hors taxes 3,98 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions, descriptif remis aux annonceurs sur demande).

COMPTABILITÉ : Tél. 04 95 32 04 40

ABONNEMENTS : Tél. 04 95 32 89 97

RÉGIE DE LA PUBLICITÉ - ÉDITIONS SPÉCIALES

ET ÉVÉNEMENTS : Tél. 06 75 12 93 47

E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

PRESSE EN LIGNE : www.corse-information.info

C.P.P.A.P. : 0314 | 88773

ISSN : 2114-009

IMPRESSION : AZ DIFFUSION - 20600 BASTIA

L'Informateur • Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - L'Informateur Corse a été fondé en 1951 par Louis RIONI - Corse Nouvelle® fondée en 1948 et La Semaine Corse® fondée en 1969 sont protégées par l'antériorité et les dépôts - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Dépôt légal à date de parution.

Chaque vendredi...

L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET D'ANNONCES LÉGALES



Rédaction - Abonnements - Annonces légales :

1, rue Miot (2^{ème} étage)

20200 BASTIA

Tél. : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

Rédaction d'Ajaccio :

BP 30059 - 20176 AJACCIO Cedex 1

Presse en ligne :

www.corse-information.info

Projets européens

Technicité

Diagnostic territorial

marcsimeoniconsulting.com

Décideurs des **collectivités locales** ;

nos expertises sont
des valeurs sûres.

Dans le **soutien au développement**
de vos projets, de votre territoire,
se trouve **notre engagement.**

MSC Marc Simeoni
Consulting

Le Développement Maîtrisé